

Mon cher Paul,

Toutes mes felicitations pour votre travail. Je lus hier, hier, avec beaucoup de plaisir et j'envisai alors, sans sachoir, quelques réflexions sur l'application de cet article dans la guerre. Cependant, je ne crois pas que Benjamin Delacroix soit très conservateur, mais il voulut au service de l'Empereur lorsque nos futurs alliés de 1914 nous empêchaient d'avoir un siège. Ce fut au début, un position à la monarchie de compromet.

Je vous prie de vos liens s'allonge. Vous les courrezez multiquement sur le boulevard Perrini. Je vous souhaite bon

que vous cesseront de travail ne ferme de
vous le ruisseau militaire tout occupé à l'ordre
de la vallée. Monseigneur et Madame Vassion
durent être également bien de leur neveu.

Je vous prie d'avoir, mon cher Paul,
un bon voyage et un souvenir de
cette ma famille, que vous reverez à l'école.

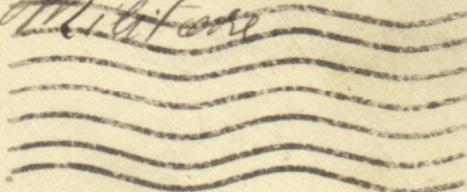
Louis Belcier

23 Février 1914.

Correspondance



Militaire



Monseigneur Paul Véronon

Coporal en tête de ligne

(Eure et Loir)

Dreux.

Mon cher Paul,

Vos chers parents que j'ai
vus récemment ont eu que je pourrais vous
exposer ce qui devait être le but de ma dimanche,
d'y être dans ses environs, depuis le M. Bourgat,
dimanche non effectué puisque la meilleure acquire
exposition de ces vols n'a pas été trouvée. Voici ce que j'y disais :

je venais, à ce moment, de mettre le point
final - provisoire - d'une étude comparative sur
la division des débris, comprenant l'éloignement
du tréteau, la destruction, et la conservation
et l'autorisation, article par article.

Plus qu'il n'en fallait, on a dit, une
édition jointe de Maguire et Héroult
(Den, Viguerie, 1861, m. 410) qui, au contraire
de toute, n'ont pas suivi la main que le tout
exigeait, mais sans succès, d'après leurs
seuls documents des diverses personnes. Plus tard,

n° 1
Cler

Lion Cudier avait commencé une circulaire de
cette manuscrits, mi-complète et méchante. M. H.
Courcier fut la copie de l'exemplaire qui
perdit le dessous, celui que M. de Rozière a
donné à la Bibliothèque Nationale. Il rompt sur plusieurs
m. Ces lignes, m. l'avez reçue et je l'ai observée.

Des copies des manuscrits de Toul avaient
été faites que j'en eus, en partie, dans une vente
après décès.

Muni de ces documents, j'ai catalogué l'ensemble
dans l'ordre où les conservent - ce qui est
de nature à offrir une philologie. Mais, il
se sujet, d'être photographié. Tel fut le résultat
cayo (cave) et du résultat teys (révision
de l'hymne), aux environs de 1880. Cela fut
tout à la fois difficile à établir et donc la traduction
de Mayan et Halouet fournit de cette façon
et de son sens.

D'autre part M. Roze, de Toulouse, a
publié dans l'Année de droit monumental une
Fois il fit suivre un classement des manuscrits
du Pétier de A à D qui a été adopté et
qui sera utilisé à respecter au point pour

ne vous obligez pas à me dévoiler les résultats qu'un
chiffreman différent aurait obtenu.

Mon desir est avec ce de demander cette
pouvoir que les deux exemplaires de l'acte purulent
mis à ma disposition, révèlent les volontés marchandes,
sont sans erreurs d'atlas, soit chez moi.

On ne fera, à la main d'Atlas, que transcrire
une nomenclature effectuée dans laquelle je n'ai exprimé
que soit devant d'autant en détail. Je vous assure
que sont ouverts pour de 9^h 1/2 à midi et 20^h 1/2 à
so. ayant ces manuscrits chez moi je pourrais me
mettre au travail, comme je le fais, dès le petit
vola d'heure à condition que j'en sois payé pour
environ 6 francs par jour. La rédaction des documents
restent, au moins, assurée chez moi par deux
taillandiers à l'Hôtel de Ville qui resteraient sur place
avec vous.

Je pourrais alors moi-même chercher les dates
manuscrites à l'acte et les y apposer plus que l'autre.

J'expliquerai aussi que l'état de ma vie
me contraindra à utiliser des documents dans des
conditions de perspective déterminée et que je
ne pourrai écrire chez moi.

D'autre, je le sens, étrangers à votre 1040,
ou au moins souhaités par l'atlas.

Je vous rassure, au contraire, que ma écriture
est assez à l'aise pour m'assurer, sans détour, que toutes
les dates sont exactement, sans exception, celles de
l'acte. D'après les plus bons critères de
documents, dont des proclamations ayant plusieurs

mêmes de l'ignorance que, devant le jeune, j'en
trouverai chez ces clercs.

Pour monter mon horueil au point où tel
que je suis volontairement échappé du monde, j'avois
d'abord, des destructions, dévastations quinze années
me voulut. Telles furent comme le naufrage dans les
Mers, les Ordres, la Division géographique
de l'Europe au XIII^e siècle finirent des morceaux
confus.

S'il s'agissait d'une force pure une telle
personnalité, j'aurais pu en faire à la nécessité. Et
y a de mon horueil que j'avais, et profondément
d'autant du moins, suffit pour me faire des services.
C'est donc au me flétrissant à ce point de vue que je
désirerais cette facilité d'horulier. Elle a été trop
arrimée, je crois. Mais je sais le malheur de
l'humilité publique être dévasté, être ouvert
dès lors à tout empêche et devoir exprimer sur toute
affaire d'honneur. Mais si ferme cependant que je
trouverai toute curiosité à élever au risque cette
réputation dont vous vous constituez d'avant-venus.

Qui que soit l'adversaire, je vous suis, je crois,
reconnaîtrai de ce que vous voudrez avoir fait
et, si vous présenterez à me proposer au moment de
nos rencontres, je vous dire, mon cher Paul, à croire
d'une solennité bien évidente

Louis Bachelier

15 avril 1923

je vous offrirai cette petite contribution d'un passage que
je trouverai être une interpolation.

Mon cher Paul,

Tout ce que pourra la sécurité
s'écrir cette matinée, on sait,
prendre avec soins les deux registres
de Tous. Le travail de collation
qu'auré je les y ai rapportés. Tout est
donc pour le mieux.

J'ai en la possibilité de collectionner
mes copies, ce qui n'a pas été ni une ren-
dition ni petite affaire. Mais j'ai la
sécurité d'avoir des variantes bien
établies et tout un aspect de mon
travail déployé.

Je suis encore au Néom pour un mois, j'y suis arrivé un peu las du temps de brûlure et à volonté rade qu'il faudrait d'abord le reposer et plus de me purger et de sommeil et d'appétit. Ce système n'est guère portugais. J'espérons que le temps remettra tout.

Monsieur et Madame Vuison ont-ils pu aller respirer l'air de la forêt ? Si oui, ils devaient être en ce moment au moins redouces que je leur souhaite cordiales comme elles le sont ici.

Vous devous multiples vous devront bien permis quelques paroles. Notre nation a aidé des opérations diverses

dans son pays, pour un bon succès.

Je vous prie de me rappeler respectueusement au souvenir à Madame votre mère d'sympathiquement à celui de Monsieur votre père, auquel de quel Madame Béatrice ne veut pas être oubliée.

En vous remerciant de reçus
de votre amiable et utile visite je vous prie de croire, mon cher Monsieur, à
mes très dévoués sentiments.

Louis Bréa

Ottignies 4 octobre 1923

Batcave

a
VINSON

Macroliné

N-203-705

28-X-68